ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1968

26e Circonscription - Quartier de Clignancourt

LE CANDIDAT DE L'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE



Joël LE TAC

Député sortant U. D. Ve
Compagnon de la Libération
Commandeur de la Légion d'Honneur

Remplaçant éventuel : **André LACAZE**

Rédacteur en chef de Paris Match
Commandeur de la Légion d'Honneur

30 mai : l'immense clameur monte vers l'Elysée, celle d'une foule qui crie sa foi en la France dans le claquement de milliers de drapeaux tricolores. L'aide de camp s'approche du Président et lui dit : « C'est pour vous, mon Général ! » « Si ce n'était que pour moi... » murmure le Général de Gaulle. Eh oui, l'immense cri d'espérance de ce million de Parisiens qui jaillissait des Champs-Elysées, c'était pour vous, mon Général, c'était pour la France meurtrie, la République en danger dont depuis trente ans vous représentez la légitimité. Spontanément, Paris, le vrai, celui pour lequel le drapeau tricolore est celui de la République, vous a apporté en même temps qu'à la France le témoignage de sa confiance. Ils étaient déjà décolorés par le soleil du 30 mai, ces drapeaux rouges et noirs dont certains voulurent faire l'emblème de leur révolte. Contre qui ? Contre quoi ? Contre une Université vermoulue, dernier bastion des privilèges d'enseignants qui jouent aux hommes de gauche alors qu'ils ont empêché toute réforme sérieuse d'entamer leurs privilèges séculaires. Etudiants, enseignants responsables, parents d'élèves, c'est la Vᵉ République qui, si vous le voulez bien ce 23 juin, seule pourra poursuivre les profondes réformes de structure de cette Université figée dans son égoïsme et dans ses « traditions ». Quant à vous, ouvriers français, croyez-m'en, une fois de plus, la République de de Gaulle vous apportera la dignité, ce pain sans lequel les hommes ne peuvent vivre. Vos revendications essentielles ont été acceptées par le Gouvernement de Georges Pompidou. Qui d'autre que le Gouvernement de Georges Pompidou, avec l'autorité du Général de Gaulle, pourrait vous garantir que les avantages obtenus ces dernières semaines seront respectés ? Certainement pas les « autres » : les anciens partis de la IVᵉ, le Parti communiste, soucieux uniquement de ne pas se laisser déborder sur sa gauche, et par contre, selon les termes de Maurice Thorez, résolu à « plumer la volaille socialiste » qu'elle porte le nom de F. G. D. S. ou un autre.

C'est pourquoi me voici, après quinze mois de mandat, une fois de plus devant vous. « Dix ans, c'est assez ! », tel était le slogan des émeutiers et des agitateurs, ces dernières semaines. Dix ans de Vᵉ République sous la présidence du Général de Gaulle, dix ans qui avaient permis à la France de se libérer des séquelles de la IVᵉ République, de se préparer à affronter avec succès le Marché Commun au-delà duquel ces mêmes avantages sociaux, obtenus dans le désordre de notre économie, pouvaient être, devaient être acquis dans une France forte et compétitive. Parisiennes, Parisiens du XVIIIᵉ, j'ai, comme Député, l'âge de la Vᵉ République. A vous, le 23 juin, de me dire si, oui ou non, en ce qui me concerne, « dix ans, c'est assez ».

Joël LE TAC

Imp. Cent. Adm. - Beauvais.

VU LE CANDIDAT.